



Façade Nord-Est

Le Châble

Maison des colonnes

Analyse préliminaire du 5 août 2004

A. Antonini, M. de Morsier Moret

24 janvier 2005

BAGNES, Le Châble, maison des colonnes

Propriétaire : Mme Pascale Bauer

Rapport préliminaire
Intervention du 5 août 2004

A. Antonini, M. de Morsier Moret

24 janvier 2005

I INTRODUCTION

II EVOLUTION DU BATIMENT (HYPOTHESE PROVISOIRE)

III LISTE DES POSITIONS

IV RELEVES

- PLANCHE 1 : plans
- PLANCHE 2 : façade Sud-Est
- PLANCHE 3 : façade Nord-Est
- PLANCHE 4 : façade Nord-Ouest
- PLANCHE 5 : façade Sud-Ouest

I INTRODUCTION

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, sur demande du conservateur M. Renaud Bucher, pour effectuer une analyse rapide de la « maison des colonnes » au Châble. En premier lieu, il s'agissait de profiter de la pose d'échafaudages et d'étudier les façades avant leur décrépissage et avant l'assainissement de la toiture. En outre, nous avons établi une description succincte des éléments principaux à l'intérieur de la bâtisse. Cette analyse préliminaire a permis d'acquérir une première idée de l'évolution architecturale du bâtiment, une hypothèse de travail qu'il faudra compléter et vérifier en profitant des travaux de démontage de boiseries ou de décrépissage des parois.

L'étude archéologique de terrain a été effectuée le 5 août 2004 par Alessandra Antonini et Marianne de Morsier Moret. Notre documentation comporte une partie descriptive très succincte ainsi qu'une partie graphique (photographies numériques, relevés des limites archéologiques en plan et en élévation). Les descriptions sont consignées sous forme de liste de positions (chapitre III), dont les numéros apparaissent entre parenthèses dans le texte et les relevés. La base des relevés nous a été transmise par le bureau d'architecture Marie Carron. Nous disposons également d'un dossier assemblé par le propriétaire et remis aux Monuments Historiques contenant des anciennes photos et un relevé des inscriptions.

II EVOLUTION DU BATIMENT (HYPOTHESE PROVISOIRE)

Le bâtiment semble avoir évolué en 3 phases principales, suivies ultérieurement par de nombreuses modifications qui ont respecté dans les grandes lignes la répartition générale des locaux et les chemins d'accès.

1ère phase : bâtiment carré (27) avec cage d'escalier (13) en saillie au centre de la façade nord-est.

Nous attribuons à cette phase les deux premiers niveaux maçonnés (sous-sol et rez). La répartition interne des locaux est rigoureusement symétrique sur chacun des étages : depuis l'escalier en colimaçon, on accède à un couloir central. Ici, deux portes latérales, l'une en face de l'autre, mènent aux deux pièces d'angle donnant au nord. A l'extrémité du couloir, une troisième porte (deux contiguës) donne accès aux pièces orientées au sud : au sous-sol, il s'agit d'une pièce unique voûtée, accessible également depuis l'extérieur (grandes portes au nord-ouest et au sud-est) ; au rez, cet espace est subdivisé en deux pièces (éventuellement lors d'une transformation ?), dont les sols sont surélevés par rapport au couloir compensant ainsi l'épaisseur de la voûte sous-jacente.

Les étages au-dessus de ce socle sont érigés en madrier partiellement doublé de maçonnerie. La saillie importante de ces étages supérieurs par rapport au soubassement et des limites de maçonnerie marquant une reprise de construction nous font penser que la partie supérieure de l'édifice n'est pas contemporaine du socle et que ce dernier fait partie d'un premier bâtiment dont la datation est pour l'instant encore ouverte. Elle pourrait être précisée par une analyse dendrochronologique du solivage des caves ou de l'encadrement des portes qui mènent à la grande cave voûtée.

2ème phase : Partie supérieure du bâtiment, en madrier apparent.

A cette phase nous attribuons le 1^{er} et 2^{ème} étage ainsi que les combles. Si la distribution générale des locaux des étages inférieurs est maintenue, la surface des pièces aménagées dans les angles occidental et oriental est agrandie par une saillie en façade.

L'important porte-à-faux du madrier en façade sud-est est soutenue par un sommier (19) qui repose au nord, sur l'arasement de la cage d'escalier, au sud, sur une petite annexe (26) accolée au bâtiment primitif et près de l'angle, sur un poteau avec contrefiches, dressé sur une fondation maçonnée. Cette substruction a permis d'aménager au 1^{er} étage, deux pièces de dimension égale, séparées par une cloison en madrier chaînée en façade et au 2^{ème} étage, une grande pièce dotée d'un fourneau. Cette pièce est séparée des locaux donnant au sud, par un couloir étroit subdivisé en deux. Dans la partie orientale, une ouverture permettait de charger le fourneau de la pièce contiguë au sud. Une petite fenêtre aménagée à mi-étage indique en outre que, à cet endroit, le sol ne s'étalait pas sur toute la surface du petit local. Un escalier raide devait vraisemblablement descendre au 1^{er} étage : un escalier de service permettant de charger le fourneau sans passer par l'escalier principal ?

La contemporanéité des pièces en madrier du 1^{er} et du 2^{ème} étage n'a pas pu être vérifiée. Des inscriptions indiquent cependant une phase de construction importante au début du XVII^e siècle. Le poteau qui soutient l'angle oriental porte la date « 1629 ». Une deuxième inscription, abîmée au 3^{ème} chiffre, est gravée sur une des solives de la pièce sud-ouest (50) au 2^{ème} étage : « IHS 16^{(2 ?)9} ». Cette date existait, selon le relevé des inscriptions, également tout en haut du pignon sud : « 1629, IHS, METRE CRITOSBIE MARET ». Sur le battant de la porte d'entrée (25), on lit l'inscription « IHS MAR 1631 H.C.M.A.R. ». Cette date marque vraisemblablement la fin des travaux.

3^{ème} phase : Construction de l'annexe Nord (10) éventuellement dès l'origine avec une tour de latrines accolée, reprise de la partie haute de la cage d'escalier (10), doublage des madriers du 1^{er} étage par une façade en maçonnerie (21) et renforcement du système porteur dans l'angle oriental par deux colonnes en pierre (24) posées sur un socle maçonné. La maçonnerie du doublage est allégée par des arcs de décharge (18) qui prennent naissance sur le sommier en porte-à-faux. Il s'agit d'une maçonnerie de faible épaisseur (environ 30cm) dont le parement est crépi. En façade nord-est, des fenêtres ont conservé des traces d'un cadre mouluré surmonté de deux cercles (20b) et appliqué à l'aide d'un crépi rosâtre. Les deux colonnes, insérées sous le sommier sans doute afin de reprendre la surcharge du doublage, portent l'inscription « 1634 MCM ». Cette phase de construction succède manifestement très vite au montage du madrier.

Phases ultérieures : Un des éléments qui marque les façades sont, entre autres, les balcons qui entourent le bâtiment. Seul le balcon en façade sud-ouest, au niveau des combles (accessible par la porte 33), est cependant contemporain du madrier qui l'entoure (phase bleue). Les balcons des 1^{er} et 2^{ème} étages sont plus récents que la maçonnerie qui double le madrier (phase verte) ; les portes pour accéder aux galeries ont dû être percées dans la maçonnerie et dans le madrier. Ces balcons pourraient faire partie d'une transformation attestée au début du XIX^e siècle par la pose de divers fourneaux, dont l'un porte l'inscription « AM-DM 1830 » et par la reprise de la charpente en 1838 (selon dossier des inscriptions).

Notons également :

- l'agrandissement de nombreuses ouvertures : en façade sud-est, les fenêtres du 1^{er} étage ont été agrandies/crées entre 1905 et 1910 (selon dossier photo anciennes).
- la galerie (32) des combles et de l'escalier y menant sont encore visibles sur une photo parue dans « La maison bourgeoise en suisse – Le Valais, en 1935. La tour des latrines est encore visible sur les plans parus dans « La maison valaisanne », Hunziker, 1902.
- la construction récente d'une annexe en façade nord-ouest.

Conclusions : D'après l'analyse préliminaire du bâtiment, apparaissent clairement trois phases de construction : la première n'est pas datée, la 2^{ème} et 3^{ème} semblent se succéder très vite l'une après l'autre, entre 1629 et 1634. Il faut se demander s'il s'agit d'un chantier de longue durée dont le plan originel a été adapté pendant l'avancement des travaux, en fonction des nouvelles exigences des habitants. La distribution symétrique des locaux avec des éviers (cuisines) en façade nord-ouest et sud-est fait penser que le bâtiment a été conçu pour deux familles qui occupaient chacune une moitié de l'immeuble. Une poursuite de l'analyse, notamment après décrépiage des parois et des façades, permettrait de mieux comprendre les imbrications des phases et d'affiner les observations.

III LISTE DES POSITIONS

- 1 Maçonnerie du corps central (façade nord-ouest).
Maçonnerie délimitée au nord par une chaîne d'angle clairement repérable et montant sur toute la hauteur de la façade. Chaîne d'angle : créée à la base, par des grandes dalles (90 sur 20 à 30 cm), au 1^{er} étage par des tufs et au 2^{ème} étage par des pierres de taille plus petite (éventuellement 3 phases de construction).
- 2 Pierres d'ancrage pour la tourelle des latrines (façade nord-ouest, rez et premier).
- 3 Porte permettant d'accéder aux latrines (façade nord-ouest, premier).
- 4 Fenêtre d'origine dans la maçonnerie 1 (façade nord-ouest, sous-sol).
Petite ouverture de cave (25 sur 40 cm), délimitée par des gros blocs de pierre.
- 5 Evier (façade nord-ouest, deuxième).
Dalle inclinée et taillée pour l'écoulement d'un évier. Au niveau du sol du 2^{ème} étage.
- 6 Dalle (façade nord-ouest, rez).
Epaisse, constitue probablement l'ancien linteau de la fenêtre originelle 8.
- 7 Dalle saillante horizontale (façade nord-ouest, entre rez et premier).
Non inclinée, dessus une grande perturbation qui descend jusqu'au niveau du sol.
Eventuellement seuil d'une porte donnant sur les latrines ?
- 8 Piédroit d'une ancienne fenêtre d'origine (façade nord-ouest, premier).
L'élément conservé correspond au piédroit d'une ancienne ouverture. Il s'agit d'un bloc préfabriqué en stuc, mouluré. Un exemplaire de ce type de fenêtre est entièrement conservé environ 3 mètres plus au sud (fenêtre 9).
- 9 Fenêtres entièrement conservées, du même type que 8 (façade nord-ouest), l'une au rez (visible sur plan) , l'autre au 2^{ème} étage.
- 10 Annexe nord au corps central (façade nord-ouest).
La chaîne d'angle est en grosses pierres. Dans la partie inférieure, elles sont intercalées par des pierres plus petites et des plaquettes. Dans la partie médiane on constate une concentration de pierres en tuf, l'absence de petites dalles, et au niveau du 2^{ème} étage des pierres de format et de taille régulière. 3 phases successives de construction?
Chronologie : Bute contre la maçonnerie 1 et 13.
- 11 Porte d'accès à la cave (visible en plan).
Formée par un linteau et des piédroits en bois ; semble être prise d'origine dans la maçonnerie (1).
- 12 Gaine de cheminée créant une saillie légèrement bombée en façade (façade nord-ouest, deuxième).
- 13 Maçonnerie délimitant la cage d'escalier au rez (façade nord-est, rez).

14 Deux fenêtres d'origine dans la maçonnerie 13
Au niveau du rez, format d'origine (façade nord-est).
Au niveau de rez, format d'origine (façade sud-est).

15 Deux trous percés dans la maçonnerie 10 (façade nord-est, premier).
Négatifs de poutres de section rectangulaire ?

16 Fenêtres d'origine dans la maçonnerie 10 (façade nord-est).
Fenêtre avec des piédroits maçonnés et une grande dalle de schiste en guise de linteau. Une ouverture donne sur la cage d'escalier (entre rez et 1^{er}), et une autre au 2^{ème} étage sur l'annexe nord-ouest.

17 Fenêtre avec piédroits formés par des éléments en stuc préfabriqués (façade nord-est, entre premier et deuxième). Un élément de piédroit est utilisé en tant que linteau. Le tout surmonté d'un arc de décharge.

18 Arc de décharge au-dessus du sommier 19 (façade nord-est, premier).
Egalement présent au-dessus du sommier façade sud-est.

19 Poutraison soutenant le corps du bâtiment en saillie (façades nord-est et sud-est).
Le solivage (avec entrevous cintré maçonné) du 1^{er} étage est posé sur un sommier. Celui-ci est soutenu par un poteau (inscription 1629) et par deux contrefiches. Le poteau est posé sur une grande pierre de forme arrondie (diamètre : 60 cm) servant de base (hauteur : 30 cm), le tout posé sur un soubassement maçonné. Ce dernier correspond vraisemblablement à une fondation ; le niveau de marche se situait donc au niveau de la grande pierre arrondie.

20a Fenêtre avec encadrement en stuc mouluré (façade nord-est, premier).
Le pourtour de la fenêtre est décoré par un cadre au crépi rosâtre qui se distingue par rapport au crépi environnant. Fenêtre bouchée.

20b Fenêtre de même type que la fenêtre 20a (façade nord-est, deuxième).
Mais l'encadrement est crépi avec un décor légèrement différent et surmonté par deux sphères. L'arc de décharge que l'on aperçoit sous le crépi couvre uniquement la moitié droite de la fenêtre ce qui pourrait indiquer que l'ouverture a été agrandie dans un 2^{ème} temps. Le décor constituerait donc déjà une rénovation du bâtiment.

21 Maçonnerie peu épaisse doublant des éléments en madrier, posée sur la poutraison 19 (façade nord-est et sud-est, premier et deuxième).
Dans l'angle est, le couronnement a été arraché. La pente de la toiture devait être plus faible à l'origine.

22 Ancienne ouverture remaniée (façade nord-est, deuxième).

23 Madriers constituant le pignon de la maison (façade nord-est, combles).
Composé d'une panne sablière et d'un poteau vertical qui soutient la panne faîtière. Les triangles sont remplis avec des madriers emboîtés dans le poteau vertical. Une encoche au milieu du poteau vertical indique l'existence d'une contrefiche, disparue aujourd'hui. Sous cette contrefiche, présence d'une cartouche ronde, avec 12 demi-cercles de 3 cm de diamètre taillés au ciseau à bois (pas de trace de trou central pour cadran solaire).

24 Deux colonnes en pierre, composés d'un chapiteau, d'un fût monolithique et d'une base, le tout posé sur un soubassement maçonné. Le calage entre le chapiteau et le sommier, composé de petites dalles, indique qu'elles ont été posées en sous-œuvre. Les deux colonnes sont datées de 1634 (inscription complétée du sigle MCM sur le pilier est). Les deux colonnes reprennent le porte-à-faux du sommier nord-est et du sommier intermédiaire sud-est (19).

25 Porte d'origine dans la maçonnerie 13 (façade sud-est, rez). Porte en bois à deux battants dont le supérieur avec les inscriptions IHS.MAR ; 1631 ; H.C.MAR. marquetées dans le bois.

26 Annexe sud-est (façade sud-est, rez). Local maçonné, collé contre la façade (27), supportant la poutre (19). Accessible uniquement depuis l'extérieur (côté nord).

27 Maçonnerie (façade sud-est du corps central, rez). Intègre une ouverture de cave de type (4). Soutient le sommier central du solivage (19).

28 Evier (façade sud-est, premier). Dalle inclinée et taillée pour l'écoulement d'un évier.

29 Balcon (façade sud-est, premier et deuxième). Rajouté dans un 2^{ème} temps contre la maçonnerie (21) et sur le cadre (19). Ce balcon est aménagé sur 2 étages (1^{er} et 2^{ème} étage), en une fois.

30 Petite ouverture rectangulaire (façade sud-est, entre le premier et deuxième). Piédroits maçonnés ; cadre recouvert de stuc rose formant également le cadre mouluré de l'ouverture, même type que l'ouverture (20a). La position intermédiaire entre deux niveaux fait penser à l'éclairage d'une cage d'escalier. Ouverture bouchée lors de la pose d'une solive.

31 Ancienne fenêtre dans madrier (35) (façade sud-est, deuxième). Transformée après coup en porte, lors de la création du balcon (29).

32 Rainures latérales dans les solives en saillie (façade sud-ouest, entre 2ème et combles). Support pour le plancher du balcon des combles.

33 Porte d'origine des combles (façade sud-ouest, combles). Contemporaine du pignon.

34 Maçonnerie du corps sud-ouest (rez et premier). Contemporain du deuxième étage et des combles en madrier. Partie occidentale fortement transformée.

35 Deuxième étage et combles en madrier (façade sud-ouest). Contemporains du balcon (32).

36 Têtes de poutre d'un assemblage en T de madriers (façade sud-ouest, premier) Partiellement cachées par la maçonnerie (34), = ancrage de la cloison séparant à l'intérieur les deux locaux.

37 Cage d'escalier.

Maçonnerie, crépie, sol et marches composés de grandes dalles, noyau central en plusieurs éléments maçonnés et recouvert de stuc, contre-marches maçonnées.

1^{er} étage : ouverture pour chargement de fourneau.

2^{ème} étage : paroi nord-est en madrier doublé par un placage en maçonnerie; le reste des parois est entièrement crépi; la cage d'escalier est couverte par une grande dalle; le plafond des combles est récent.

38 Couloir au rez.

Maçonné, crépi, couvert d'une voûte en arêtes (3 travées) coffrée sur des planchettes.

39 Local nord-ouest, rez.

Porte d'origine; paroi crépie ; sol mixte (solives, maçonnerie); plafond avec entrevous maçonnés conservé sur la moitié de la pièce (côté façade, le plafond est entièrement remplacé); dans l'angle oriental, des restes de consoles pour une étagère à 3 niveaux.

40 Local sud-est, rez.

Local entièrement boisé (boiserie récente); une niche-armoire remplace une fenêtre bouchée (paroi nord-est); le sol est recouvert d'un plancher.

41 Local sud-ouest, rez.

Porte d'origine, seuil en pierre recouvert d'une planche. Local entièrement boisé (type plus simple et plus récent que la pièce 40) ; une niche-armoire à l'emplacement de la fenêtre 9; le sol recouvert d'un plancher en mauvais état.

42 Local sud, rez.

Porte d'origine, mais modifiée. Local fermé à clef (pas d'analyse).

Le niveau plus haut des locaux (41) et (42) est probablement dû à la voûte du local en sous-sol.

43 Local nord, rez.

Local entièrement crépi; sol avec chape de ciment; plafond recouvert de planches récentes.

44 Couloir 1^{er} étage.

Sol avec chape de ciment; paroi avec crépi moderne; solivage transversal avec entrevous maçonnés.

45 Local nord, 1^{er} étage.

Local encore partiellement crépi; subdivisé par la suite (lors de la création des latrines ?) par une cloison intermédiaire également crépie; sol mixte (solives, maçonnerie), en partie refait avec du ciment dans la grande pièce; 3 consoles pour une étagère longeant les deux murs extérieurs, à 80 cm du sol; plafond avec solivage et entrevous maçonnés.

46 Local sud-ouest, 1^{er} étage.

Boiserie ancienne (17^{ème} siècle ?) doublant le madrier; fenêtres agrandies.

47 Local sud, 1^{er} étage.

Madrier recouvert de boiserie (19^{ème} siècle ?); les encadrements des fenêtres et de la porte (linteaux et tablettes inclus) sont contemporains des boiseries. Contre la paroi nord-est, un fourneau en pierre ollaire avec inscription AMDM et en-dessous 1830, le tout inscrit sur un écusson en forme de cœur enjolivé.

48 Local nord-est, 1^{er} étage.

Chambre entièrement boisée (boiserie récente); armoire-niche à la place d'une ancienne fenêtre; emplacement d'un fourneau qui était chargé depuis les escaliers.

49 Local est, 2^{ème} étage.

Local avec madrier apparent ; les 40 cm supérieurs de la paroi sont en saillie par rapport à la partie inférieure, le petit ressaut étant mouluré. Plafond démonté : dans les parois nord-ouest et sud-est, les mortaises indiquent l'emplacement des 5 solives, des rainures celui des planches. Dans la paroi nord-ouest, ouverture pour le chargement d'un fourneau (encastré d'origine dans le madrier). La porte d'origine donnait sur la cage d'escalier (ouverture bouchée avec des briques et remplacée par une nouvelle). Toutes les fenêtres sont agrandies. Sol : plancher original environ 10 cm sous les planches récentes.

50 Local sud-ouest, 2^{ème} étage.

Local avec madrier apparent. Plafond : planches démontées (incastées dans rainures); les solives moulurées comme les parois de la pièce (49); la solive médiane avec l'inscription IHS 16(?)9. Le trou qui abîme le 3^{ème} chiffre est assez haut et aurait dû laisser intact le bas du chiffre, si il avait la même taille que les autres. Il pourrait s'agir d'un 0 (chiffre souvent inscrit en plus petit) ou d'un 2 (comme dans deux autres inscriptions repérées dans cette maison). Porte d'origine agrandie vers le haut ; fenêtres agrandies ; sol : plancher récent; vestiges d'un fourneau dans l'angle nord-ouest (pas d'origine, les madriers sont sciés).

51 Local sud, 2^{ème} étage.

Madrier partiellement doublé par une boiserie récente; toutes les ouvertures sont agrandies; le sol est doublé par un plancher récent.

53 Local sud-est, 2^{ème} étage.

Local étroit et allongé, séparé en 2 parties (négatif de paroi visible au sol). Parois latérales en madrier, à l'origine doublées par de la maçonnerie au moins dans la partie ouest du local. La partie orientale correspondrait éventuellement à l'espace d'un ancien escalier vu la fenêtre (30) qui se situe à mi-étage entre le 1^{er} et le 2^{ème} et qui est bouchée par une solive du sol actuel. Un bouchon cache l'ouverture d'enfournement du chauffage de la pièce (51) ; l'ouverture semble casser les madriers.

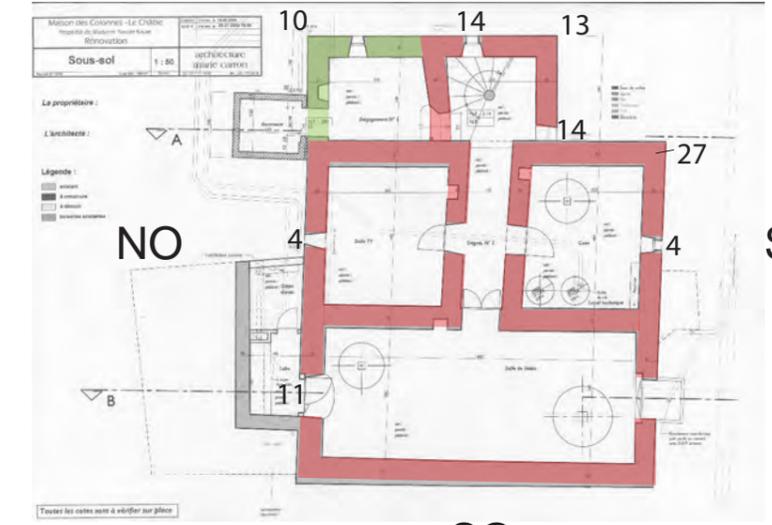
IV RELEVES



Inscription sur poutre: IHS 1679



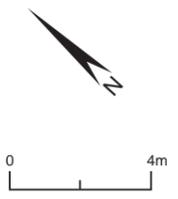
Inscription sur fourneau en pierre ollaire: AM.DM 1830



Bagnes, Le Châble
Maison des colonnes
Hypothèse provisoire

Ech. 1/200

- 1^{er} état
- 2^{ème} état
- 3^{ème} état
- Etats ultérieurs



NE

NO

SE

SO

Planche 1

Maison des colonnes - Le Châble
 Propriété de Madame Pascale Bauer
 Rénovation

Dessiné Verbier, le 12.02.2004
 Modifié Verbier, le 26.07.2004 16:46

Façade Sud-Est

1 : 50

architecture
 marie carron

Analyse de façade SE

- 1^{er} état
- 2^{ème} état
- 3^{ème} état
- Etats ultérieurs

Le propriétaire :

L'architecte :

+ 7.45 Combles

Légende :

- existant
- à construire
- à démolir

+ 5.03 2^{ème} étage

+ 2.55 1^{er} étage

± 0.00 Rez-de-chaussée

- 0.61

- 2.13 Sous-sol



niveau de marche à l'origine

Maison des colonnes - Le Châble		Dessiné	Verbier, le 12.02.2004
Propriété de Madame Pascale Bauer		Modifié	Verbier, le 26.07.2004 16:46
Rénovation			
Façade Nord-Est	1 : 50	architecture marie carron	
Parcelle N° 12724	Cube SIA : 1900 m³	Echelle	tél.: 027 / 771 10 26 fax : 027 / 771 32 74

Analyse de façade NE

- 1^{er} état
- 2^{ème} état
- 3^{ème} état
- Etats ultérieurs

Le propriétaire :

L'architecte :

nbles

Légende :

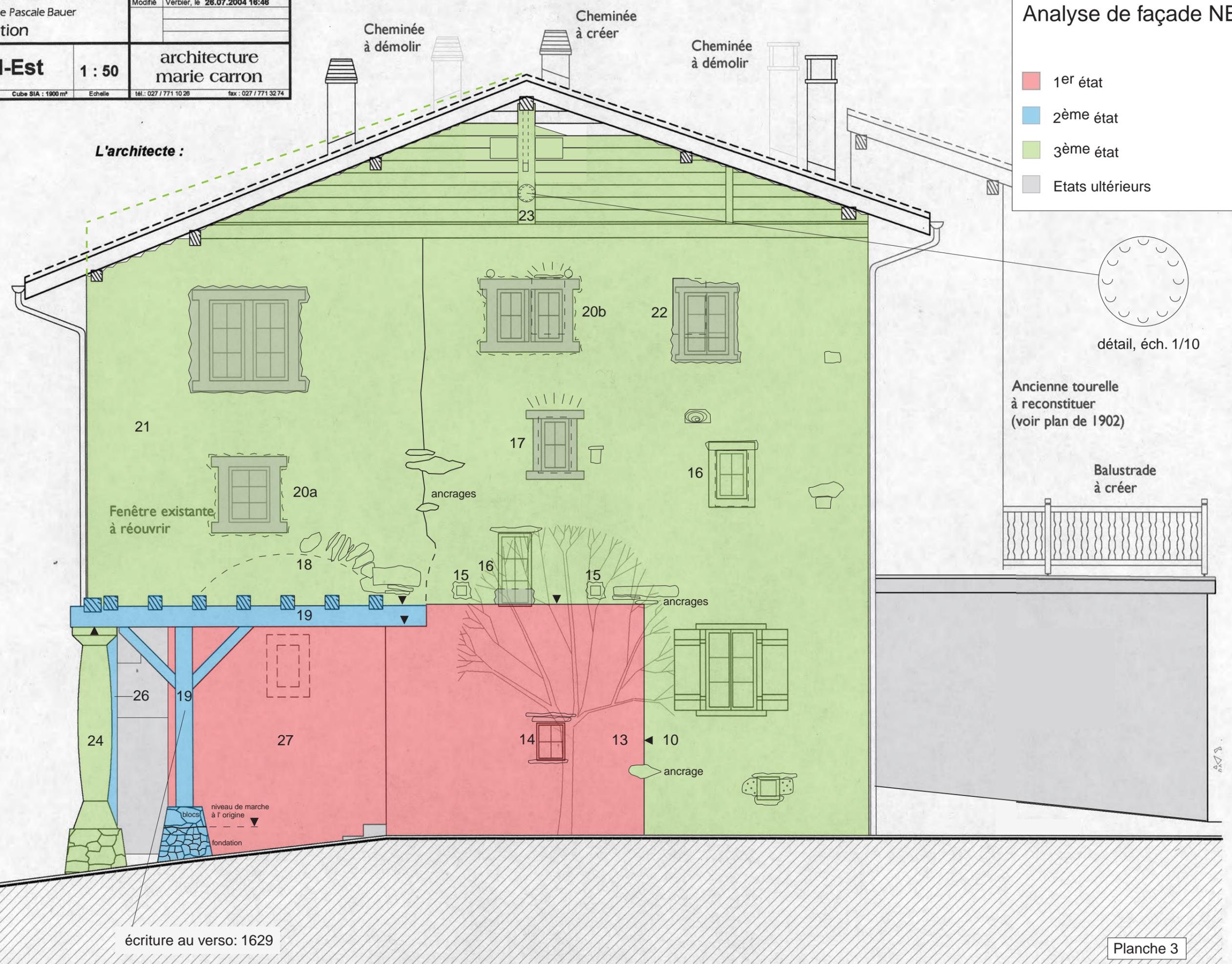
- existant
- à construire
- à démolir

1^{er} étage

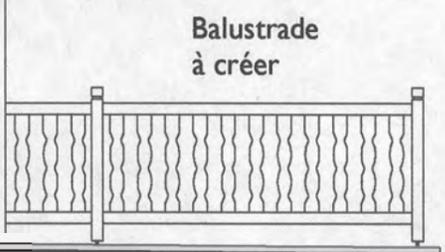
2^{ème} étage

-de-chaussée

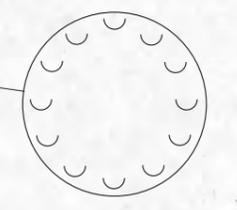
is-sol



Ancienne tourelle à reconstituer (voir plan de 1902)



Balustrade à créer



détail, éch. 1/10

écriture au verso: 1629

Maison des colonnes - Le Châble		Dessiné	Verbier, le 12.02.2004
Propriété de Madame Pascale Bauer		Modifié	Verbier, le 26.07.2004 16:46
Rénovation			
Façade Nord-Ouest	1 : 50	architecture marie carron	
Parcelle N° 12724	Cube SIA : 1900 m³	Echelle	tél.: 027 / 771 10 26 fax : 027 / 771 32 74

Analyse de façade NO

- 1^{er} état
- 2^{ème} état
- 3^{ème} état
- Etats ultérieurs

Le propriétaire :

L'architecte :

Combles

Légende :

- existant
- à construire
- à démolir

2^{ème} étage

1^{er} étage

Rez-de-chaussée

Sous-sol



Maison des colonnes - Le Châ ble		Dessiné Verbier, le 12.02.2004
Propriété de Madame Pascale Bauer		Modifié Verbier, le 26.07.2004 16:46
Rénovation		
Façade Sud-Ouest	1 : 50	architecture marie carron
Parcelle N° 12724	Cube SIA : 1900 m³	Echelle
		tél.: 027 / 771 10 26 fax : 027 / 771 32 74

Analyse de façade SO

- 1^{er} état
- 2^{ème} état
- 3^{ème} état
- Etats ultérieurs

Le propriétaire :

L'architecte :

1.45 Combles

Légende :

- existant
- à construire
- à démolir

1.03 2^{ème} étage

1.55 1^{er} étage

1.00 Rez-de-chaussée

1.61

1.13 Sous-sol

